

Androcur (acétate de cyprotérone) et génériques : risque de méningiome lors d'une utilisation prolongée

Abderrahim DERRAJI - 2018-08-28 10:25:09 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un point d'information mis en ligne par l'ANSM le 27 août 2018, l'ANSM rappelle que l'acétate de cyprotérone fait l'objet d'une surveillance depuis 2009. Cette surveillance fait suite au signal émis par la France au niveau européen au sujet du risque d'apparition de méningiome. L'évaluation de ce signal par l'Agence européenne des médicaments (EMA) a permis de mentionner ce risque dans la notice des médicaments à base d'acétate de cyprotérone depuis 2011. Pour en savoir plus sur le lien entre la prise du médicament incriminé et le risque de méningiome, l'Assurance maladie a mené une étude pharmaco-épidémiologique. Les résultats de cette étude suggèrent que le risque de méningiome est multiplié par 7 pour les femmes traitées par de fortes doses sur une longue période (plus de 6 mois) et par 20 après 5 années de traitement. Eu égard à ces nouvelles données, l'ANSM vient de décider de créer un comité scientifique spécialisé temporaire (CSST) qui a pour objectif de discuter des conditions d'utilisation et de prescription de ces médicaments afin de limiter ce risque. Ce comité a tenu sa première réunion en juin 2018 et a proposé que des recommandations soient élaborées avec les professionnels de santé. L'ANSM rappelle d'ores et déjà que la présence ou un antécédent de méningiome est une contre-indication à l'utilisation de ce médicament et que l'apparition en cours de traitement doit conduire à son arrêt. [Pour en savoir plus : lien](#)